

La ville de Meyrin compte 24'313 habitants et offre 25'000 emplois. Elle associe dynamisme économique et qualité des espaces de vie dans la perspective du développement durable. Son administration compte 530 employés œuvrant dans plus d'une quinzaine de domaines très diversifiés. La Ville recherche pour travailler au sein du service de la gérance et entretien des bâtiments un-e :

Un-e technicien-ne en bâtiments (CDD 6 mois)

Vos tâches principales :

- la surveillance technique des sites, l'exploitation, la conduite et le contrôle des installations;
- l'identification des travaux d'entretien et de réparation à court, moyen et long terme selon inventaire ainsi que l'organisation et le suivi des travaux;
- l'établissement d'offres, de bons de travaux et préparation du budget;
- le suivi technique des sinistres;
- le traitement des factures et saisie des consommations relatives à l'eau, le gaz et l'électricité;
- la gestion et la planification d'une équipe de concierges et nettoyeurs-euses.

Votre profil :

- de formation supérieure dans le domaine du bâtiment ou formation jugée équivalente;
- vous êtes à l'aise dans le cadre de la relation avec les fournisseurs et les artisans;
- vous savez suivre, contrôler et finaliser des chantiers d'entretien ou de réparation et vous avez une bonne connaissance en gestion de patrimoine immobilier;
- votre sens de l'organisation vous permet de travailler d'une manière autonome;
- vous maîtrisez les outils bureautiques;
- vous avez le sens de l'initiative et des responsabilités.

Entrée en fonction : 1^{er} février 2019

Nous attendons votre dossier complet par courrier électronique à l'adresse [rh\[at\]meyrin.ch](mailto:rh[at]meyrin.ch) ou par poste à la ville de Meyrin, à l'attention des ressources humaines, case postale 367, 1217 Meyrin 1 d'ici au vendredi **18 janvier 2019** compris.

Nous privilégions les dossiers électroniques afin de respecter l'environnement et dans l'optique d'assurer un traitement efficace des candidatures. Sauf demande expresse, les dossiers reçus sous format papier et électronique seront détruits.